



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Département de Saône et Loire

SÉANCE DU : 28 juin 2021	Nombre de délégués :	
N° 2021-018	En exercice :	29
Convocation du : 04 juin 2021	Présents ou représentés :	18
Affichage du : 29 juin 2021	Absents :	5
Objet de la délibération : Travaux de restauration Lac de la Sorme T4 - convention		

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-huit du mois de juin à 18H00, le Comité Syndical s'est réuni à la salle des associations de la mairie de Ciry le Noble, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc FRIZOT, Président, délégué titulaire de la Communauté Urbaine Creusot Montceau.

Communauté de Communes	Délégués titulaires	Présent	Excusé	Absent	Représenté par : (Délégué suppléant)
Communauté Urbaine Creusot Montceau	M LUARD Jean Paul	X			
	M FRIZOT Jean Marc	X			
	M PRICAT Valentin	X			
	M BRUGNIAU Pierre		X		Pouvoir à JM FRIZOT
	M DUMAS Pierre-Yves		X		
	M REPY Marc			X	
	Mme MATRAY Paulette	X			
	M JARROT Marie-Claude		X		M KAZMINE Yves
	M DEGUEURCE Gilles	X			
	M DUBAND Joël	X			
	M BAUDIN Jean-Paul		X		
	M SOROKA Christian	X			
	M VALETTE Noël		X		M MALESSARD Eric
	M BALLOT Alain		X		Pouvoir à G TOUILLON
	M TOUILLON Gilles	X			
	M BEAUDOT Denis			X	
M PICHARD Emmanuel		X			
Mme SARANDAO Gilda	X				
Communauté de Communes du Grand Charolais	M LOPES DE LIMA Pascal			X	
	M BOURGEON Laurent	X			
	M FRADET Cédric			X	
	M PICHARD Bruno		X		
	M PERRETTE Gilles	X			
	M DEGRANGE Anne	X			
	M PESSIN Jean Marc		X		
	M THERVILLE Daniel			X	
M PERRIER Richard	X				
Communauté de Communes du Grand Autunois Morvan	M Xavier DUVIGNAUD		X		
Communauté de Communes Entre Arroux Loire et Somme	M André LAUPRETRE	X			

Secrétaire de séance : Valentin PRICAT

.../...

Dans le cadre du précédent Contrat Territorial Bourbince (2015-2019), le Syndicat a été sollicité par la Communauté Urbaine Creusot Montceau pour réaliser des actions de protection de la ressource en eau du bassin versant du lac de la Sorme. La CUCM a délégué la maîtrise d'ouvrage au Syndicat par convention en indiquant que la part d'autofinancement restante après déduction des subventions est pris en totalité par la CUCM.

Le Syndicat a réalisé trois tranches travaux spécifiques au lac de la Sorme. Pour cela, le syndicat a passé un marché à bon de commande.

Le Bilan du contrat territorial a montré des résultats satisfaisants. L'ensemble des acteurs du territoire participe à l'élaboration du prochain contrat territorial. Celui-ci indique une continuité dans les actions entreprises précédemment.

En outre, la CUCM a souhaité continuer le partenariat avec le syndicat en conventionnant de nouveau pour une nouvelle tranche de travaux – tranche 4.

Le plan de financement est indiqué ci-dessous :

Nature des travaux	Montant	R BFC		FEADER		SMi2B/CUCM
Sorme tranche 4	610 000 €HT	37,60%	229 360 €	42,40%	258 640 €	120 000 €

Pour cela, il est proposé de lancer une nouvelle consultation pour la dévolution des travaux de restauration des cours d'eau (clôtures, abreuvoirs, passerelles) en utilisant la procédure des marchés à procédure adaptée, prévue aux articles L2123-1 du Code de la Commande Publique. Ce marché aura une durée d'une année.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise le Président à solliciter les différents partenaires financiers pour les travaux de restauration du bassin versant du lac de la Sorme – tranche 4.

Autorise le Président à signer la convention avec la Communauté Urbaine Creusot Montceau pour intervenir dans le cadre du programme d'actions protection de la ressource du lac de la Sorme.

Autorise le Président à lancer un Appel Public à la Concurrence pour la dévolution des travaux inscrits au programme d'action de protection de la ressource en eau potable du lac de la Sorme. La procédure utilisée sera celle prévue aux articles L2123-1 du Code de la Commande Publique.

Autorise le Président à signer le marché et tout document s'y réfèrent après consultation de la Commission d'Appel d'Offre.

Fait et délibéré en séance et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la sous-préfecture le : 01 juillet 2021
Publication le : 01 juillet 2021

A Montceau-les-Mines le : 01 juillet 2021
Le Président

